

L'APPEL A PROJETS « VIS MON VILLAGE » : INTERPRETATION LIBRE OU IMPOSEE DE L'INNOVATION ET DE LA CONVIVIALITE VILLAGEOISE ?

Problématique et contexte

Dans le contexte des campagnes wallonnes fortement influencées par une accessibilité relativement aisée aux agglomérations urbaines et marquées par la cohabitation voire l'invasion de néoruraux, les représentations spatiales du rural et de l'urbain s'enchevêtrent. Et ce ne sont pas les tendances récentes de promouvoir la biodiversité en ville et de développer l'agriculture urbaine qui aident à distinguer (si ces catégories sont encore pertinentes aujourd'hui ?) les deux types d'espace. Pourtant, selon une enquête du Laplec en 2012, moins de 7% des Wallons et Bruxellois hésitent à dire qu'ils habitent la campagne ou la ville. Par contre, l'argumentation de cette affirmation est moins aisée.

Lors de deux appels à projet (2013) de la Fondation Roi Baudouin prônant l'innovation, la participation citoyenne, la ruralité, l'agir ensemble pour une société meilleure, les associations et les groupements de citoyens de toute la Wallonie, y compris d'espaces traditionnellement considérés comme urbains, ont fait valoir leur ruralité. L'appât des 5000€ valait bien que l'on se décarcasse pour démontrer l'importance du projet pour la vie villageoise et d'argumenter en quoi le lieu d'intervention était rural. L'opportunité était trop grande pour le géographe ruraliste, membre du jury, de porter un regard critique tant sur la démarche de ces appels, que sur les réponses à ceux-ci.

Méthodes de recherche et terrains d'études

Après une contextualisation se basant sur les résultats inédits d'une enquête auprès de 1400 habitants portant notamment sur le sentiment d'habiter la campagne ou la ville, la communication analyse les 186 propositions de projet présélectionnées après le premier tour de l'appel « Vis mon village ». Elle analyse les tendances et les modes en matière de vie associative villageoise d'aujourd'hui, la façon dont les associations conçoivent la convivialité, l'esprit villageois et la ruralité, les porteurs de projet capables de monter un dossier. La question de la page 14 du formulaire de candidature : « Considérez-vous que votre organisme agit en milieu rural ? Argumentez » fournira le matériel de base de l'analyse de contenu qualitative mais également de l'élaboration d'une statistique simple.

Principaux résultats

Les résultats de l'analyse conduisent à plusieurs constats.

- Premièrement, la difficulté pour les comités villageois non épaulés par des structures urbaines ou néorurales de faire valoir leur projet car l'appel et la possibilité de se démarquer obligent les candidats à intégrer une culture relativement « élitiste » voire urbaine y compris dans une réinvention de ce que devrait être la campagne. Le succès des projets de potagers collectifs (en milieu rural !) lors du premier appel en est un exemple éloquent.
- Parallèlement, la difficulté de définir le milieu rural, le recours un peu systématique à une valeur de densité de population prônée par l'OCDE ou lorsque la densité dépassait les 150 hab./km², le recours désespéré aux statistiques d'occupation du sol. Comme si la norme de densité ou la présence d'espaces verts faisaient le village ? Quelquefois la convivialité, l'interconnaissance mais également l'absence de services de proximité ou de transports en commun justifient la présence en milieu rural.
- Quant aux projets, on constate ici aussi la professionnalisation des acteurs qui se substituent de plus en plus aux citoyens et l'amateurisme du groupe de jeunes ou du comité des fêtes qui veulent simplement réunir le village sur la place du village et boire un coup... mais n'est pas cela aussi vivre mon village ?